



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)



Protection des sources : des députés s'engagent à représenter le projet de loi

Une délégation intersyndicale de journalistes de CFDT-Journalistes, SNJ-CGT et SJ-CFTC a rencontré mardi 9 juin à l'Assemblée nationale plusieurs députés de différents groupes parlementaires (EELV, Front de gauche, Les Républicains et Parti socialiste). Cette démarche avait pour but de demander de remettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi sur la protection des sources des journalistes. La délégation comprenait Emmanuel Vire et Jean Tortrat (SNJ-CGT), Gilles Pouzin (SJ-CFTC) et Hakima Bounemoura et Jean-François Cullafras (CFDT-Journalistes). Des contacts sont aussi établis avec Rudy Salles (UDI), membre de la Commission des affaires culturelles.

Après une large consultation à l'automne 2013, ce projet de loi préparé par la garde des sceaux, Christiane Taubira, devait initialement être discuté dans l'hémicycle en janvier 2014, mais a été repoussé à plusieurs reprises.

La députée communiste Marie-George Buffet a suggéré de mettre en place une initiative parlementaire, conjointement avec le député d'Europe Écologie-Les Verts Noël Mamère, afin que ce texte revienne rapidement en discussion à l'Assemblée. Michel Pouzol (socialiste) et Alain Tourret (Radicaux de gauche) devraient être associés à cette initiative. Pour ces parlementaires de gauche, c'est le texte le plus élargi, tel qu'il est ressorti des travaux de la commission des affaires culturelles qu'il faudra soumettre à la discussion des députés puis des sénateurs. Donc, toute référence à un intérêt supérieur de la Nation devrait

être exclue.

Le point de vue d'un bon connaisseur de la profession, notre collègue Noël Mamère, ancien journaliste de France 2 (<http://youtu.be/oOleTsHuD9k>). Propos recueillis par François Dalla-Riva.



Christian Kert, député Les Républicains, s'est, quant, à lui engagé à demander au président de son groupe parlementaire, Christian Jacob, d'aborder le sujet de la protection des sources des journalistes lors de la prochaine séance de la Conférence des présidents, le mardi 16 juin. Une autre solution serait aussi de faire passer l'examen de ce projet de loi dans l'une des "niches" de leur groupe parlementaire. Le point de vue de Christian Kert, vice-président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale (<http://youtu.be/GLJ2b-0NWcs>) au micro de François Dalla-Riva..

Le point de vue de la rapporteure

La députée PS Marie-Anne Chapdelaine, rapporteure du projet de loi, a assuré aux représentants de l'intersyndicale des journalistes qu'elle fera le maximum pour que ce texte revienne très prochainement en débat dans l'hémicycle et soit adopté avant la fin de l'année. Elle s'emploie à cela dans un dialogue suivi avec le gouvernement. Elle a aussi conseillé aux syndicalistes de continuer à sensibiliser le président de la République, qui avait inscrit la protection des sources des journalistes au nombre de ses engagements (le 21^e) et en a fait encore mention le 19 janvier dernier, lors du 70^e anniversaire de l'Agence France Presse. Marie-Anne Chapdelaine devant la caméra de François Dalla-Riva.. (<http://youtu.be/m-RNyXyZYu4>)

Quant à la loi sur le renseignement, après l'adoption par les députés le 5 mai dernier, elle a été approuvée à une large majorité par les sénateurs ce mardi 9 juin. Marie-George Buffet a appelé à poursuivre la mobilisation contre ce projet de loi qui porte atteinte, entre autres, aux libertés publiques et aux droits des journalistes. En effet, plusieurs restrictions sont apportées à l'exercice du métier et la capacité des services de renseignement et de police à capter les communications, saisir des documents sera, par exemple légalisée. Entretien avec Marie Georges Buffet. (<http://youtu.be/VnGrQ6LQvMU>) Propos recueillis par François Dalla-Riva.

Selon Christian Kert, la loi sur le renseignement devrait définitivement être adoptée le 24 juillet prochain.

La protection des candidats et élus à la CCIJP

Par ailleurs, consultée sur l'exercice du mandat des journalistes membres de la Commission de la carte des journalistes professionnels (CCIJP) et élus le 11 juin, elle a également proposé d'introduire une mesure concernant leur protection juridique, à égalité de traitement des élus et candidats aux élections représentatives du personnel (IRP). Un amendement au Code du travail qui protégerait aussi les journalistes candidats six mois avant et après l'élection de la CCIJP. Sur ce terrain, le député Christian Kert sollicitera par une question écrite les ministres Fleur Pellerin (Culture) et François Rebsamen (Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social).

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr/>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)